

sécurité internationale entre tous les membres des Nations Unies. Il s'agit là de l'accomplissement fondamental du Document final de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement. À nous de bâtir sur ces acquis.

Nous pourrions peut-être commencer par mesurer l'étendue de nos intérêts communs, qui vont au-delà des questions quotidiennes qui divisent si souvent la communauté internationale.

Aucune guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit être livrée. Nous devons nous défaire de la crainte d'une guerre nucléaire déclenchée par accident ou par surprise. La prolifération des armes nucléaires nous préoccupe tous quotidiennement. Nous connaissons les dangers rattachés aux armes déstabilisatrices. Les mesures de confiance sous toutes leurs formes sont essentielles, qu'il s'agisse de méthodes améliorées de gestion des crises ou de moyens efficaces et équilibrés de vérifier des accords sur le contrôle des armements. La course aux armements est très coûteuse au chapitre du développement tant national qu'international. Tous les États ont des intérêts légitimes en matière de sécurité.

Monsieur le Président,

Ces préoccupations et ces principes communs sont déjà évidents dans les diverses formes du droit international. Comme je l'ai mentionné, il est possible de bâtir sur ces acquis. Ainsi, comme en font foi le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Document final de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement, les deux superpuissances reconnaissent depuis longtemps les conséquences dévastatrices qu'aurait une guerre nucléaire sur l'humanité. Cette réalité est rendue encore plus poignante par les scénarios à caractère scientifique d'un après-guerre nucléaire sur l'ensemble de la planète.

Je viens de parler de la communauté de nos intérêts. Au cours de nos délibérations, nous définirons de façon plus exhaustive les vues canadiennes sur les questions à l'ordre du jour. Dans l'intervalle, j'aimerais énoncer trois mesures touchant les questions nucléaires qui pourraient faire naître l'espoir.

- Premièrement, nous demandons que les pourparlers entre les États-Unis et l'Union soviétique reprennent immédiatement et sans condition. Nous nous réjouissons des initiatives déjà menées en vue de la reprise de ce dialogue,